

COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE, CONCERTO VISE À AIDER DES COLLECTIVITÉS LOCALES À METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE DURABLE. GRÂCE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ET À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, IL S'AGIT DE RÉDUIRE LES CHARGES DES MÉNAGES TOUT EN MAÎTRISANT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.

PAR JOËL SPAES

Concerto: l'énergie ma non troppo



LE CAHIER DES CHARGES

435

logements bioclimatiques seront réalisés à Grenoble.

DR

Instauré en 2003, Concerto, qui est entré dans sa deuxième phase d'assistance en 2005, a également pour objectif de donner aux collectivités locales et aux responsables politiques un rôle moteur auprès des autres acteurs du territoire. Toutes les « communautés Concerto » partagent l'objectif commun d'élaborer une politique énergétique intégrée pour réduire la consommation d'énergie et améliorer la qualité de vie des citoyens. Le programme Concerto est ouvert à tout type de communauté, qu'elle soit urbaine ou isolée sur une île, ou même à un quartier d'une ville, une ville de petite taille ou un regroupement de villages. Le financement est assuré par le sixième programme-cadre de l'UE pour des actions de recherche, de développement technologique et de démonstration (RDT). L'aide au financement peut couvrir jusqu'à 35 % des coûts éligibles, dans une plage allant de 5 à 15 millions d'euros. À ce jour, 28 collectivités regroupées dans neuf projets et recouvrant 12

pays de l'Union européenne sont impliquées dans ce programme. En France, outre Grenoble, Nantes, Ajaccio et Lyon, sont impliquées dans ce cadre, respectivement, au sein de Sesac, Act2, cRRescendo et RENAISSANCE.

Sesac, ou l'énergie durable

Exemplaire, Sesac (*Success for Sustainable Energy Systems in Advanced Cities* - efficacité des systèmes d'énergie durable dans les villes développées) regroupe des communautés très diverses : des 2 300 habitants concernés de Växjö, au sud de la Suède, aux quelque 400 000 âmes de l'agglomération grenobloise (Echirolles s'est associée à Grenoble dans ce projet), en passant par les 40 000 habitants de Delft, aux Pays-Bas. Les trois collectivités se sont réunies au sein du consortium Sesac afin de mutualiser leurs connaissances et leurs pratiques pour constituer, à l'horizon 2010, un référentiel de retours d'expériences et de normes, à vocation européenne. Ce projet vise à assurer la mise en oeuvre

de mesures d'efficacité énergétique dans des bâtiments neufs et rénovés et encourage l'utilisation des énergies renouvelables pour la production d'électricité, de chaleur et de froid. Pilote du projet, Växjö a fait le choix, dès 1993, de se passer à terme des sources d'énergie fossile. Depuis, elle a réduit ses émissions de CO₂ issues des combustibles fossiles de 25%, à 3,5 tonnes par tête, avec de nouveaux développements de bâtiments à forte efficacité énergétique et de centres commerciaux équipés de chaudières bois.

Concerto grenoblois à neuf cordes

À Grenoble, dans ce cadre, tous les acteurs institutionnels - villes de Grenoble et Echirolles, la Métro, (la communauté d'agglomération) se sont unis afin de se donner les moyens d'un projet ambitieux dont l'objectif final est de diviser par quatre les consommations énergétiques nettes à l'horizon 2050. Autour de cette volonté politique forte s'est opérée une coopération d'acteurs

locaux (Gaz et Electricité de Grenoble, EDF, l'OPAC38 et la SEM Sages, chargée de l'aménagement urbain) pour porter cette ambition qui se décline en quatre grands axes. D'abord, il s'agit de favoriser l'utilisation dans les bâtiments de dispositifs passifs limitant les apports solaires en été et les favorisant en hiver : exposition, compacité, morphologie des toitures, des balcons, des baies et des loggias, végétalisation, protection solaire. Deuxièmement, l'objectif est de développer l'isolation des bâtiments par l'extérieur, afin de toucher l'habitat ancien. Ensuite, la communauté s'engage à recourir largement à l'énergie solaire thermique. Enfin, le projet prévoit de couvrir les besoins en chauffage dans la limite de 50 kWh/m²/an grâce à des énergies propres ou renouvelables, et en privilégiant le développement de la biomasse. Alors que Concerto Sesac dispose d'une enveloppe de 10 millions d'euros, un quart est destiné aux neuf projets grenoblois, pour lesquels l'investissement total atteint les 6 millions d'euros. ■